

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 09 MAI 2023 A 11 HEURES

Au siège social de MAGHREBAIL

45, Boulevard Moulay Youssef – Casablanca

Le soussigné :

Nom, prénom (ou raison sociale) : .....

Adresse : .....

Titulaire de : .....actions de la société MAGHREBAIL

Après avoir pris connaissance du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Mai 2023, et conformément à l'article 131 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et l'article 24 des Statuts de la Société MAGHREBAIL.

Déclare émettre les votes suivants sur lesdites résolutions :

### Résolutions soumises aux votes à l'Assemblée Générale Ordinaire :

VOTE : une seule case doit être cochée pour chaque résolution

Résolution	Pour	Contre	Abstention
1 <sup>ère</sup> Résolution : Approbation des comptes sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 <sup>ème</sup> Résolution : affectation du résultat et fixation du dividende	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 <sup>ème</sup> Résolution : Quitus aux Administrateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 <sup>ème</sup> Résolution : Démissions d'Administrateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 <sup>ème</sup> Résolution : Renouvellement de mandat et cooptation d'un Administrateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 <sup>ème</sup> Résolution : Lecture des Rapports des Commissaires Aux Comptes et approbation des conventions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 <sup>ème</sup> Résolution : Mandats des Commissaires aux comptes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 <sup>ème</sup> Résolution : Rémunération des Administrateurs et membres des comités spécialisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9 <sup>ème</sup> Résolution : Pouvoirs en vue des formalités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les votes par correspondance ne sont pris en compte que si le formulaire parvient à la Société MAGHREBAIL deux (2) jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée Générale Ordinaire et ce à l'adresse mail suivante : [ago@maghrebail.ma](mailto:ago@maghrebail.ma), ou par lettre au porteur contre récépissé, ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social.

Fait à ....., Le.....

Signature

(Précédée de la Mention « Bon pour pouvoirs »)